



N°2088
Entrée le 03.04.2025
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 13.05.2025
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Département du logement

Luxembourg, le 04.04.2025
Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 3 avril 2025

Dossier suivi par :
Aline Weber
247-74884
aline.weber@ml.etat.lu

**Objet : Question parlementaire n° 2088 du 13 mars 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen
concernant « Éducation financière de la population ».**

Madame la Ministre,

En date du 13 mars 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au mardi 13 mai 2025, étant donné qu'il s'agit de multiples questions qui nécessitent la collecte d'éléments de réponse supplémentaires. Pour cette collecte, je dépends pour partie de contributions externes qui sont en cours d'élaboration.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de
l'Aménagement du territoire

(s.) Claude MEISCH